

## **Votation à Nidau : un signal positif pour le bilinguisme de la région biennoise**

*Bienne, le 20 mai 2014*

Réuni en séance plénière à Nidau le lundi 19 mai, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris connaissance officiellement des résultats de la votation du 18 mai 2014 à Nidau, concernant la scolarisation en français à Bienne d'élèves nidowiens francophones. Il l'a fait en présence du préfet de Biel/Bienne, M. Philippe Chételat, du vice-chancelier du canton M. Michel Walthert et du préfet suppléant de Biel/Bienne, M. David Sansonnens. Il s'agissait notamment pour le CAF d'évoquer avec la Préfecture les conséquences possibles de ce référendum sur le bilinguisme de l'arrondissement de Biel/Bienne.

Le CAF relève avec satisfaction que la majorité s'est exprimée contre la suppression (dans le Règlement scolaire) de cette possibilité offerte aux francophones de la commune. En maintenant ce système établi depuis des décennies, la population de Nidau s'est exprimée en faveur des liens entre Bienne et Nidau, au nom du bilinguisme régional. En tant que commune officiellement germanophone, Nidau n'a aucune obligation légale d'offrir cette possibilité. Le CAF voit la décision de Nidau comme un geste positif, qui prend en compte la réalité complexe d'une commune-siège de la Préfecture bilingue de Bienne, située sur la frontière des langues, avec plus de 20% d'habitants francophones.

Le CAF entend poursuivre ses réflexions, lancées en 2013, en vue d'une bonne prise en compte du bilinguisme officiel de l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne. Formé de 19 communes, dont 17 germanophones et deux bilingues, cet arrondissement est bilingue, en vertu de la Constitution cantonale (art. 6) révisée en 2006. Il compte en son sein près de 30 000 francophones, soit presque 30% de la population.

Le CAF propose au Gouvernement cantonal, dans le cadre du projet « statu quo plus », d'étendre le périmètre d'action du CAF à l'ensemble de l'arrondissement bilingue. Cette démarche vise à soutenir ces communes, qui toutes comptent une minorité francophone. Il ne s'agit en aucun cas de s'immiscer dans leurs affaires, ni de les pousser à devenir bilingues. Le CAF pourrait en revanche contribuer à une meilleure information des citoyens francophones, leur offrir un interlocuteur en cas de questions et renforcer le soutien financier cantonal à la vie culturelle francophone et bilingue, dans l'ensemble de l'arrondissement.

### **Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne**

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

#### **Note aux rédactions :**

*Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :*

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*